

J.A. 2067 Chaumont

Réouverture du "Grelot"

C'est décidé, Ursula et Raymond Gyger rouvriront la buvette du "Grelot" le 28 décembre prochain. Le petit établissement accueillera les hôtes quatre jours par semaine, à savoir vendredi, samedi, dimanche, lundi et ceci jusqu'à fin avril. Avis aux amateurs.

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE !

Adresse : SOCIETE D'INTERET PUBLIC
Case postale 26
2067 CHAUMONT

Cotisation annuelle à la SIP Fr. 20.-- par année
(Abonnement au Chaumonnier compris)

Abonnement au Chaumonnier (pour non-membre de la société)

Fr. 15.-- par année

CCP 20-2744-6



JOURNAL DE LA SOCIETE D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an

3ème trimestre 1990

No. 47



Le choeur mixte et les élèves vous
invitent:

*
* Au Noël 1990, de l'école de Chaumont *
* *
* dimanche, 16 décembre, à 15 h., *
* *
* à la chapelle. *
* *

Après la cérémonie, chacun est chaleureusement convié, à la réception organisée par le choeur mixte, dans les locaux de l'école.

En bref, quelques nouvelles de l'assemblée générale de la SIP qui s'est tenue le vendredi 26 octobre 1990 dans les locaux de l'IICV en présence de plus de 70 personnes.

- Les activités du comité pour la saison écoulée se sont portées sur l'édition du Chaumonnier, l'organisation d'une conférence de printemps, l'organisation du 1er août.
- Le bilan de l'exercice comptable s'établit ainsi :
(en chiffres ronds) recettes : Fr. 6'950.--
dépendances : Fr. 3'600.--
- Bénéfice de l'exercice : Fr. 3'350.-- ce qui porte la fortune de la société à Fr. 32'680.--.
- Monsieur Yves Neuhaus ne désire plus assumer la présidence de la SIP, ses charges professionnelles actuelles ne lui laissant malheureusement pas assez de temps disponible, mais reste membre du comité.
- L'assemblée accepte de reconduire le comité existant pour une nouvelle saison. De plus, afin d'étoffer ce comité en vue des futures tâches qui lui incomberont, il est proposé à l'assemblée d'élire trois nouveaux membres, soit :
Mademoiselle Bachmann, Madame Cachelin-Loichat, et Monsieur Henry.
L'assemblée accepte leur nomination par applaudissement.
- Intervention de MM Zwahlen et Rosselet sur le point No. 5 de l'Ordre du Jour de l'assemblée générale, qui traitait de la "Révision du décret sur la protection des crêtes du Jura du 14 février 1966. A ce sujet, nous vous proposons de lire l'article (reproduit dans ce Chaumonnier) que M. Zwahlen, député au Grand Conseil de la ville de Neuchâtel, a fait paraître dans le journal du 09.11.1990, intitulé "REALITES Neuchâteloises".
Monsieur Rosselet propose qu'une séance/conférence s'organise à Chaumont au printemps 1991, avec la participation de Monsieur P.-A. Rumley, du service de l'aménagement du territoire de l'Etat de Neuchâtel, qui pourra ainsi répondre aux questions que les Chaumonniers ne manquent pas de se poser à ce sujet quelque peu particulier. La SIP interviendra dans ce sens.

- Aux divers, il est demandé à la SIP qu'elle intervienne dans divers domaines :
places de parc à Chaumont, réfection de la place du funiculaire, contour des Acacias, etc.

En fin de séance, la parole est donnée à Monsieur F. Dubois, Président de l'IICV, pour une présentation de l'Institut.

La forêt grandit

Article de Monsieur Frédy ZWAHLEN, Chaumont, Député, paru dans le journal REALITES Neuchâteloises du 09.11.1990

Prochainement et suivant la loi sur l'aménagement du territoire du 24 juin 1986, le Conseil d'Etat est tenu d'adresser au Grand Conseil un rapport concernant l'évolution du décret de 1966.

Dans cette optique, au cours de cet été, l'Etat, par l'entremise du Service cantonal des forêts et sous la direction du Service de l'aménagement du territoire à prévu dans le sens des limites forestières à procéder dans la région de Chaumont à une nouvelle réglementation ou alignement de ces dernières.

Il s'agit d'une nouvelle définition des surfaces à bâtir, soit un regroupement des habitations sur un sol encore utilisable, avec des constructions mitoyennes ou serrées donnant plus de dégagement sur le pourtour des surfaces et par là même, la construction de voies d'accès moins nombreuses ou plus courtes.

Les mensurations des surfaces de zones forestières ou à bâtir seront faites en fonction des nouvelles limites, qui pourront être plus restrictives que la loi concernant la protection des sites naturels de 1966.

Il est bien clair qu'au vu du manque de terrains à bâtir, ces zones qui pour une raison ou une autre seraient réduites pourraient créer un manque, soit une augmentation des prix par m², voire plus gravement un déclassement des terrains en zones forestières.

Ces nouvelles délimitations serviront à :

- un regroupement des habitations;
- la définition des limites de forêts;
- l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement.

Lors des travaux de piquetage, certains propriétaires ont été choqués par les forestiers effectuant le marquage dans leur propriété. En effet, un manque d'informations est à la base de cet état de fait, aucun avis de passage à été distribué ou envoyé aux intéressés comme avertissement, cela peut paraître étrange pour une institution comme l'Etat de Neuchâtel.

De même, un manque de collaboration entre les services concernés et les personnes intéressées a été flagrant.

F.Z.

PISTES DE SKIS DE FOND A CHAUMONT

Ci-dessous, en accord avec son auteur, la reproduction intégrale d'une lettre à l'attention de plusieurs sociétés ou services officiels concernés par le problème des pistes de skis de fond à Chaumont.

Daniel Chevallier

2067 Chaumont

Chaumont, le 3 déc. 90

ANSFR
par Fédération Neuchâteloise
du Tourisme
Rue du Trésor 9

2001 NEUCHATEL

Concerne : pistes de fond à Chaumont

Monsieur le Président,

1er et 2 décembre 1990 : Soleil + neige fraîche = merveilleuse fin de semaine.

Le 15 novembre dernier l'ANSFR a organisé en complément à son assemblée générale une conférence fort intéressante ayant pour titre "ski de fond : pour qui tracer des pistes ?". En conclusion il n'y avait pas eu de réponse laissant chaque auditeur faire son interprétation.

"Pour qui faisons-nous des traces" est exactement la question que je pose maintenant. Je cite le cas de Chaumont, en particulier le dimanche 25 novembre il y avait déjà des pistes, mais les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas inspiré beaucoup de skieurs. J'estime qu'une dizaine de skieurs en ont profité, dont six de mes invités et famille !

Ces 1er et 2 décembre les pistes de 5 - 7 - 10 km et celles en direction de la Dame étaient dammées. Qui en a profité ? Ma constatation est la suivantes; citées dans l'ordre croissant des utilisateurs :

- moto cross
- voitures 4x4
- vélos tout terrain
- chevaux
- skieurs de fond
- chiens
- des piétons en foule

D'un côté je suis heureux qu'une bonne partie des citoyens venus à Chaumont aient eu du plaisir à s'ébattre en plein air.

D'un autre côté je me demande si vraiment c'est le but recherché avec la préparation des pistes de ski de fond.

J'attends une réponse satisfaisantes de votre part avant de prendre la décision de renoncer à faire un travail qui ne correspond apparemment pas au but initial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations



- Copie à :
- SIP Société d'intérêt public de Chaumont
 - SCFT Ski club fond et tourisme de Chaumont
 - Ville de Neuchâtel, M. Bernasconi
 - FNT Fédération neuchâteloise du tourisme
 - OTN Office du tourisme de Neuchâtel et environ

Toutes personnes intéressées par le traçage des pistes de skis de fond qui seraient désireuses de seconder Monsieur Chevallier dans son travail en conduisant la moto-luge sont les bienvenues ! Monsieur Chevallier se tient volontiers à disposition de celles-ci pour tout renseignement. Tél. 33.57.44. Merci d'avance.

CHAUMONT A L'HEURE INTERNATIONALE

Tout dernièrement, Chaumont accueillait l'espace d'un ou deux jours, des personnalités de la scène nationale et internationale, lors de l'inauguration de l'IICV. Mais saviez-vous, que chaque automne et chaque printemps, notre montagne reçoit la visite d'autres hôtes en provenance de la plupart des pays d'Europe du nord et de l'est?

Ils viennent de Norvège, de Finlande, de Suède, d'URSS, de Pologne, de Tchécoslovaquie, d'Allemagne et d'ailleurs encore! Jadis pourchassés, aujourd'hui imparfaitement protégés et indirectement atteints par les tribulations égocentriques de l'animal supérieur; ils survolent chaque année, indifférents, de nombreuses frontières politiques et idéologiques; ils planent au-dessus des territoires où s'affaire le superprédateur terrestre. Les avez-vous reconnus ces dignes représentants de la faune ailée mis en valeur dans nos hyanes, sur nos armoiries et qui méritent donc toute notre estime?

Oui! Ce sont les rapaces! Et chaque année, ils migrent vers leurs lieux d'hivernage. Pour ceux-ci, en effet, les conditions hivernales au nord sont trop rudes; les lacs gèlent et un épais manteau de neige recouvre leurs terrains de chasse habituels. C'est pourquoi ces oiseaux se déplacent vers des contrées plus accueillantes, où ils pourront trouver la nourriture essentielle à leur survie.

La migration qu'ils entreprennent peut être classée, selon les espèces, en deux types: migration au long cours ou migration partielle.

Prenons l'exemple du balbuzard pêcheur, son aire de nidification se situe en Scandinavie (environ 3000 couples), en URSS (2000 couples) et en Pologne (40 couples). Quelques couples nichent encore en Grande-Bretagne, au Danemark et peut-être au Portugal. L'espèce ne niche plus en Suisse depuis 1911.

Le balbuzard pêcheur est un grand migrateur qui passe l'hiver en Afrique. Certains individus hivernent en tout petit nombre dans la région méditerranéenne. Il migre sur un large front, traversant sans trop de difficultés les mers, les déserts et les chaînes de montagnes. Il quitte les zones de reproduction dès la mi-août et passe chez nous le plus souvent en septembre. La migration de retour débute en mars. Selon les individus, le parcours total (aller et retour) représente environ 10 à 15 mille kilomètres. Le balbuzard pêcheur fait partie des oiseaux migrateurs au long cours.

Deuxième exemple, la buse variable, qui niche dans presque toute l'Europe, effectue des déplacements plus complexes. Par un glissement des diverses populations géographiques, les nicheurs septentrionaux hivernent chez nous, tandis que nos reproducteurs gagnent des contrées plus méridionales.

Très schématiquement, la buse est considérée comme un migrateur partiel, mais de nombreuses exceptions existent. Elle effectue un déplacement de l'ordre de 200 à 300 kilomètres, voire plus; qui se déroule de la mi-septembre à la mi-octobre. Si l'hiver est rude, elle peut continuer son déplacement vers le sud en dehors des périodes citées.

La buse est un oiseau qui plane relativement bien, mais qui n'a pas beaucoup d'endurance lors d'un vol battu, c'est pourquoi elle a besoin d'ascendances (comme les planeurs) durant sa migration. Elle migre en suivant des itinéraires bien définis, surtout s'il s'agit de franchir la mer ou une chaîne de montagnes. En certains endroits (Falsterbo, Gibraltar, Bosphore), ce sont des dizaines de milliers de buses qui sont dénombrées.

Mais revenons à des chiffres plus modestes, à Chaumont, comme en d'autres sites du canton, il est possible d'avoir un aperçu de ces grands mouvements migratoires. C'est ce que nous avons entrepris avec l'aide de quelques élèves de l'école de Chaumont. Durant les pauses de midi, installés sur la tour avec vivres et boissons, nous scrutions l'horizon à la recherche de visiteurs étrangers. Les jours favorables, ils étaient au rendez-vous. D'abord ils se détachaient au-dessus des crêtes, comme de minuscules points qui grandissaient au fur et à mesure de leur progression. Puis, prenant les ascendances au-dessus des champs, ils s'élevaient en vol plané. Après avoir atteint une altitude suffisante, ils se laissaient glisser en direction du sud-ouest. Durant quelques instants, ils étaient assez proches pour que nous puissions les déterminer. Voici un bref récapitulatif de nos observations qui portent sur la période du 6 septembre au 5 octobre 1990:

Bondrée apivore	: - 15 individus - 2 jeunes
Milan royal	: - 6 individus adultes
Busard des roseaux	: - 5 mâles adultes - 1 femelle adulte - 5 mâles immatures - 11 individus immatures (mâles ou femelles)
Autour des palombes	: - 1 mâle (un individu de la région)
Epervier	: - 15 individus (+ 1 à 2 couples de la région)
Buse variable	: - 52 individus (+ 2 à 3 couples de la région)
Balbuzard pêcheur	: - 2 individus adultes

PRES NEUCHATEL (Suisse)

STATION CLIMATERIQUE (1170m)

Ses avantages hygiéniques et ses agréments

- Faucon pèlerin : - 1 jeune de l'année (un individu de la région)
- Faucon hobereau : - 4 individus
- Faucon crécerelle : - 3 mâles adultes
- 2 femelles

Imprimé et édité par les imprimeries Attinger, Neuchâtel, en 1886. Document aimablement prêté par Monsieur André Ratzé.

En conclusion, nos observations ne sont qu'un pâle reflet de la migration effective sur Chaumont. Nous pourrions sans doute multiplier ces chiffres en augmentant les heures d'observation. Et malgré tout, bien des oiseaux nous échapperaient encore, en passant trop haut ou trop bas le long de la côte. L'intérêt d'une telle étude est: de sensibiliser les élèves, de planter une petite graine, d'avoir vécu et d'avoir observé un des événements majeurs de la nature. Espérons que ce petit article vous donnera l'envie d'observer le ciel l'automne prochain.

Bernard Monnier

Un journal sérieux de Paris, le *Temps*, a fait une description du Jura suisse qui a été remarquée (août 1885).

Un autre journal, *Il Secolo*, de Milan, ne tarit pas d'éloges sur Chaumont.

La presse anglaise le connaît de longue date.

L'ouvrage si apprécié du Dr Gsell-Fels de Munich, *Bäder und Kurorte der Schweiz*, mentionne aussi Chaumont d'une manière toute particulière.

Il était donc aussi réservé à l'étranger d'avoir le mérite d'apprécier le Jura à sa juste valeur.

Les Alpes sont explorées à fond : chaque sommité a été gravie au nord comme au midi. Ceux qui veulent du nouveau en sont réduits à chercher la difficulté.

Le Jura, au contraire, commence seulement à être connu par les touristes. Son accès est facile; de superbes forêts de sapins recouvrent ses flancs; ses gorges sauvages, celles du Doubs, celles de l'Areuse surtout, sont parcourues par des milliers de personnes, depuis quelques années; ses cavernes mystérieuses, le Temple aux Fées près Buttes, par exemple, ou Zschokke place la scène d'une de ses nouvelles les plus intéressantes, *Le Fugitif dans le jura*, excitent l'admiration; plusieurs lignes ferrées l'ont éventré au prix de nombreux millions.

Pour le voyageur qui arrive de France en Suisse, rien de plus beau que le coup d'oeil dont on jouit au sortir du dernier tunnel de la ligne de Pontarlier-Neuchâtel sur le lac azuré et le beau groupe des Alpes bernoises, ou celui qui s'offre à la vue le matin, au sortir du grand tunnel des Loges (ligne Besançon-Neuchâtel), sur le Val-de-Ruz, ses vingt-deux villages semés dans cette corbeille de

CANTONAL-Chaumont est en tête de son groupe

Comme on le disait à l'époque, le FC CANTONAL-Chaumont est "turbo".

Nos footballeurs finissent le premier tour de championnat en tête de classement avec 17 points (10 matches joués, 7 matches gagnés, 3 matches nuls, aucune défaite). Voilà qui fait plaisir et qui mérite des félicitations.

L'ambiance est au beau fixe du côté des joueurs et une ascension n'est pas exclue en 1991.

CANTONAL-Chaumont en quatrième ligue... ce serait formidable. Il y a tout de même 11 équipes dans le groupe du FCC et se hisser en tête n'est pas évident.

Le comité est actuellement composé comme suit :

Entraîneur = P. ROD; Président = G.-A. DUCOMMUN;

Vice-président = P.-A. PHILLOT; Caissier = A. KAUER;

Secrétariat = P. DEBROT; Membre = D. DEBROT.

verdure, et le lac miroitant au soleil levant qui dore le superbe massif du Mont-Blanc.

C'est un effet de théâtre et une sensation qui égale au moins celle que l'on éprouve au sortir du tunnel de Chexbres, en apercevant le Léman et ses beaux rivages.

L'immense muraille blanche des Alpes avec ses tours, ses bastions, ses pics, ses coupoles argentées par les neiges éternelles, font face au Jura sur une longueur d'environ 400 kilomètres.

Celui qui contemple ce spectacle magique depuis l'un des belvédères du Jura est saisi d'admiration. Il peut comparer entre elles ces fières sommités; il voit la nappe bleue des lacs jurassiques s'étaler à ses pieds; il se baigne dans un air vif, d'une pureté excessive, tout imprégné de l'odeur balsamique des sapins, qui joue un si grand rôle dans les *cures d'airs*, fait constaté par les premiers médecins.

A une altitude moindre, l'air y est plus vif que dans les Alpes à une plus grande élévation. La vie y est moins chère; le vin du pays, vif et généreux, est à des prix abordables; les forêts abondent en fraises, framboises, mûres, myrtilles et champignons de toute espèce.

En un mot, le Jura, cette grammaire du géologue et du botaniste, qui l'apprécie depuis longtemps, est encore une terre vierge pour le touriste. Il aura le plaisir de le découvrir et d'y chercher le nid où il viendra trouver un refuge contre les chaleurs de l'été.

Parmi les divers belvédères du Jura, nous nous occuperons aujourd'hui d'un des principaux, celui de Chaumont sur Neuchâtel (1170 m), où un vaste établissement construit en pierre, "le Grand Hôtel", offre aux touristes toutes les ressources désirables pour un hôtel de montagne; les chambres sont hautes et spacieuses, les escaliers en granit, choses qui ne sont point indifférentes. A quelques pas au-dessous, au milieu de beaux ombrages, se trouve le "Petit Hôtel", dit "Hôtel du Château", à l'usage des promeneurs.

Le but de cette courte notice étant de faire surtout connaître la montagne de Chaumont comme séjour et centre d'excursions dans le Jura, nous nous bornerons à dire que les deux hôtels sont souvent insuffisants et que la saison d'été commence plus tôt et finit plus tard qu'ailleurs pour les motifs contenus plus loin.

Ceci dit, abordons notre sujet.

Chaumont (Calvus Monx) a été renommé de tout temps, non seulement par son splendide panorama des Alpes, du Sentis au Mont-Blanc, mais aussi par la vue que l'on a sur une grande partie du plateau suisse et le jorat, les lacs du bassin jurassique, le grand Marais, la Thièle, la Broye et l'Aar, qui débouche dans le Lac de Biemme par la coupure de Hagneck, faite ces dernières années de la correction des Eaux du Jura.

C'est depuis Chaumont que l'on peut le mieux se rendre compte de l'immensité de cette entreprise, qui a eu pour résultat de soustraire à l'inondation un territoire de 15'281 hectares. Une partie du grand Marais commence déjà à être cultivée. En 1885, un incendie, allumé soit par la foudre, soit par imprudence, dura plus de six semaines et consuma environ 232 hectares de terrain tourbeux. La fumée se répandait sur toute la contrée jusqu'à Yverdon comme un voile lugubre. M. le professeur Forel, de Morges, écrivait que, même dans cette ville, on était saisi à la gorge par l'odeur âcre de la fumée, chassée par la bise.

Soleure, Berne, Fribourg, Morat, Avenches, Yverdon, Estavayer et Neuchâtel sont les principales villes que l'on distingue à l'aide d'une bonne lunette; quant aux villages, légion est leur nom.

Sur ses deux flancs, au nord et au sud, s'appuient les couches de terrain cretacé; celles-ci s'étant entrouvertes au moment où s'est opéré le plissement du Jura, ont livré passage aux couches jurassiques qu'elles recouvraient autrefois. Ces dernières occupent ainsi le sommet de la montagne, tandis que les couches crétacées forment une série de gradins étagés à la surface du sol, à mesure que l'on s'élève, dans un ordre inverse à leur âge (Urgonien, Néoconien, Valangien). Dans les temps anciens le glacier du Rhône a poussé ses moraines jusque sur le sommet de Chaumont.

La vue de Chaumont est une vue *sui generis*, ou plutôt

c'est une *succession de vues* ayant chacune un cachet particulier. On peut se faire une idée générale de l'ensemble depuis le *grand Signal*; mais, si l'on veut faire connaissance avec les jolis points de vue, surtout avec celui du *Pré Louiset*, à l'ouest de la montagne, il faut nécessairement y faire un petit séjour.

La montagne de Chaumont, un des derniers rameaux du Jura, s'étend de l'ouest à l'est, au nord du lac de Neuchâtel, sur une longueur de deux à trois lieues, pour aboutir au massif du Chasseral. Ses flancs boisés sont recouverts presque partout de magnifiques forêts de sapins, tandis que le sommet forme une espèce de plateau étroit, parsemé de fermes rustiques et de maisons de campagne, ombragées par des érables sycomores plus que centenaires. C'est un fait caractéristique qui frappe le paysagiste et a déjà fourni plus d'un motif aux aquarellistes.

Ces fermes portent chacune le nom de *Chaumont* à côté de celui du propriétaire, qui habite le Vignoble ou le Val-de-Ruz, en hiver. On possède un "Chaumont" dans le canton de Neuchâtel, comme en Valais on possède un "Mayen".

La partie de la montagne à l'ouest du grand Signal porte le nom de *Petit Chaumont*; celle à l'est désignée sous le nom de *Grand Chaumont*.

Cette dernière, à partir du Grand Signal, est traversée dans toute sa longueur, jusqu'à *La Dame*, grande métairie où se trouve 60 à 80 vaches, par un chemin carrossable, presque horizontal, fait assez rare sur une montagne. C'est un vrai parc sombres forêts de sapins, moussues ou croissent en abondance myrtilles, mûres, fraises et framboises parfumées. De temps en temps, une ferme, un Chaumont verdoyant, une échappée de vue, tantôt à gauche, au travers d'un rideau de sapins, sur le Val-de-Ruz, la *Crétée* surtout, tantôt à droite sur les lacs et les blanches Alpes. Là se trouvent encore de magnifiques spécimens de végétations forestière: ainsi près du Chaumont Roulet, le sapin connu dans la contrée sous le nom de "Chandelier à sept branches", dont trois hommes peuvent à peine embrasser le tronc; celui non moins

gros, près du Chaumont Perrin, qui se bifurque à la hauteur d'homme, et celui situé un peu plus bas, que sa taille gigantesque rend visible de très loin dans la plaine et qu'on a surnommé le *Roi de Chaumont*, qui mesure 3,60 m de pourtour. On le voit, les propriétaires sont gens à leur aise, qui tiennent plus à leurs beaux sapins, ornements du Jura, qu'à quelques billets de banque de plus dans leur poche.

Auprès du Chaumont Aubert se trouve un écho remarquable découvert fortuitement par un docteur du Canada et un Anglais qui causaient bruyamment en se promenant. Au premier abord ils crurent que quelqu'un se gaussait d'eux en répétant leur conversation mot pour mot; mais après des recherches minutieuses, ils durent se convaincre qu'ils avaient affaire à la nymphe Echo. Dès lors le site porta de "l'Echo du Canada".

Au moment où le chemin s'incline à gauche du côté du Val-de-Ruz, pour se diriger vers *La Dame*, il est assez facile de se tromper. Il sera donc bon de prendre un jeune garçon dans une ferme voisine comme guide pour aller voir un curieux point de vue au midi, en passant par le Chaumont Perrin et au delà de la combe (petit vallon) où se trouve l'ancien Chaumont de Géliou, actuellement Chaumont Matthey. De là, on a une vue plongeante remarquable sur les vallons de Nods, de Lignièrès et de Diesse, dont les maisons blanches brillent dans la verdure, puis sur le lac de Bienne avec l'Ile de Saint-pierre et Neuveville. C'est une vue originale.

La Dame est une des plus grandes fermes du pays. Le domaine, qui s'étend d'un versant à l'autre de la montagne, à une contenance de 148 hectares environ.

En descendant un peu le pâturage au-dessous de la ferme, on a une très jolie vue sur le Val-de-Ruz et ses nombreux villages et le mont d'Amin vis-à-vis Bel écho. On peut se procurer quelques rafraîchissements à La Dame, et si l'on n'est pas trop fatigué, on arrive en quarante minutes à *Chuffort*, petite auberge de montagne sur le col qui sépare le massif du Chasseral de Chaumont et sur la route qui met en communication Lignièrès et la Neuveville avec le Val-de-Ruz.

De Chuffort à Chasseral (1'609 mètres), il est prudent de prendre un guide. De Chasseral, on peut descendre sur Saint-Imier et prendre le train jusqu'aux

LA RECETTE DU CHEF

MAGRET DE CANARD, SAUCE AUX FRUITS

Ingrédients (pour 4 personnes) :

4 magrets de canard d'env. 150g/pce
sel-poivre
4 c. à soupe de Grand Marnier

Sauce :

12 moitiés d'abricots surgelés
2 c. à soupe de sucre
6 c. à soupe d'eau
le jus de 2 grape-fruit (pamplemousse)
6 c. à soupe de gelée de groseilles
6 c. à soupe de jus de citron
2 pointe de couteau de poivre de Cayenne

Préparation

Sauce : Pocher les abricots dans l'eau sucrée et les réserver quand ils sont tendres. Faire réduire le sirop et le retirer du feu dès qu'il commence à caraméliser. Ajouter aux abricots et passer au mixer avec les autres éléments de la sauce.

Passer la purée au tamis directement dans la casserole, faire réduire 5 min. et réserver.

Canard : Inciser légèrement (en croix) le gras des magrets et rissoler 5 min. de ce côté-là (il n'est pas nécessaire de mettre de l'huile pour rissoler le canard) puis tourner et terminer le rissolage de l'autre côté en 4 min. env.

Test de cuisson : La volaille cède légèrement sous le doigt et le jus qui s'échappe est rose.

Eponger la graisse avec du papier ménage. Arroser les magrets de Grand-Marnier, réserver sur une assiette, assaisonner, couvrir et mettre au chaud dans le four à 50°. Déglacer le fond de rissolage avec un peu d'eau, ajouter à la sauce en le passant et réchauffer celle-ci.

Couper les magrets en biseau en tranches de 1/2 cm, dresser et servir avec la sauce.

Accompagner de légumes comme pois mange-tout, haricots, broccolis ou de nouilles vertes ou aux oeufs, ou encore de spaetzli ou de riz créole.

Bon appétit !

Didier Schneuwly

Convers, site pittoresque où la ligne rejoint celle de Chaux-de-Fonds-Neuchâtel, ou descendre par Lignièrès soit sur le Landeron, d'où le train conduit en trente minute à Neuchâtel, soit sur Neuveville.

Nous ne quitterons point le Grand Chaumont sans faire observer que nous nous trouvons sur la zone frontrière entre la langue française et la langue allemande. Quant à l'horlogerie, elle n'a point encore envahi ces hauteurs.

à suivre...

PETITES ANNONCES ET TROC

GRANDE NOUVEAUTE A CHAUMONT !

Bijoux fantaisies dernier cri de la mode d'aujourd'hui. Chaque bijou est exclusif de "Jenny Lane"; une combinaison d'élégance, un parfait design, des styles modernes et classiques. Je garantis chaque pièce 6 mois. Venez les essayer sans obligation d'achat chez Madame Yvette Boudry, Rte de Chaumont 79 - 2067 Chaumont - Tél. (038) 33.61.32

A vendre, Chalet à Barboleusaz sur Gryon, altitude 1'400m, vue imprenable sur les Alpes. 4 terrasses, 2 étages, entrées privées, 12 pièces + sous-sol (comprenant garage, lessiverie, penderie, chaudière). Fr. 1'200'000.-- Pour renseignement tél. à Madame Yvette Boudry, Rte de Chaumont 79, 2067 Chaumont - Tél. 33.61.32

Quoi de plus beau et de plus douillet qu'un tricot réalisé selon son désir ? Mme Perriard exécute pour vous : pulls, jaquettes, chaussettes, etc à la machine à tricoter. Nombreuses possibilités de motifs différents et attrayants. Pour renseignement : Mme Perriard, Les Trois-Citernes, 2067 Chaumont - Tél. 33.24.38

La Chomette, pension de repos et de convalescence, à Chaumont, cherche employée(s) de maison à temps partiel ou complet pour compléter son équipe. S'adresser à : Mme Cachelin-Loichat, La Chomette, Tél. (038) 33.27.27

Cette rubrique gratuite est ouverte à tous !